

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 Juillet 2020 à 20H.15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Mathéo MOREAU est nommé secrétaire de séance.

Martine BUCHARD est absente mais donne pouvoir à Monsieur DESCOURAUX.

Le conseil municipal adopte le compte rendu du conseil municipal précédent.

Les points évoqués durant ce conseil municipal sont les suivants :

- **Point 1 : élection des élus délégués en vue des élections sénatoriales**

Olivia LONGEAU est nommée secrétaire de séance.

Le conseil doit désigner les élus qui le représenteront lors de l'élection des sénateurs qui se tiendra le 27 septembre en préfecture.

Une seule et unique liste se présente elle est composée de 3 titulaires et 3 suppléants :

- Marc Descouraux (titulaire)
- Aurélie Blain (titulaire)
- Jean-Marc Roux (titulaire)
- Evelyne Petiot (suppléante)
- Mathéo Moreau (suppléant)
- Martine Buchard (suppléante)

La liste est élue à l'unanimité du conseil municipal.

- **Point 2 : devis sur la rue de la Margelle et le Chemin de La Croix**

Comme évoqué lors des conseils précédents, le cas de la rue de la Margelle était un point important. En effet, il avait été convenu que cette rue mitoyenne entre Ardentes et Etretchet devait être refaite. De même, il avait été évoqué une possible réfection du Chemin de La Croix.

Ainsi, Pierre-Alexandre Prime présente au conseil les trois devis possibles pour la réfection de la rue de la Margelle et du Chemin de La Croix.

	SETEC	JEANDROT	COLAS
Allée de la Margelle	12.238,20 €	31.434,60 €	14.010,00 €
Chemin de la Croix	9.897,36 €	19.154,40 €	14.127,60 €

Au vu des trois devis proposés, il a été choisi par le conseil municipal d'attribuer les travaux de ces deux rues, (dont on rappelle que pour la rue de la Margelle seul 50% sont à la charge de la commune d'Etretchet) à l'entreprise SETEC.

- **Point 3 : information sur une enquête publique**

M. Le Maire informe les élus qu'une enquête publique sera menée du 14 septembre au 13 octobre 2020 sur la possible création d'un parc éolien à Sassierges-Saint-Germain.

- **Point 4 : Courriers d'administrés**

Comme convenu lors du précédent conseil municipal, un courrier avec accusé de réception a été transmis à la SCEA Febvret au sujet de l'entretien des haies leur appartenant sur le territoire communal. Les propriétaires ont répondu que des travaux seront effectués cet été sur les routes RD 102, Rue de Châteaufort et Route de Chignay. Pour la route de Sanguille, l'élagage se fera à l'automne.

Il a également été envoyé un courrier à M. Krilewyez propriétaire de la maison à l'angle de la Rue de Châteaufort et de la Place Saint-Pierre au sujet de son tilleul qui empiète trop sur la chaussée. Un élagage est prévu avant l'automne.

- **Point 5 : désignation des délégués de commissions à Châteauroux Métropole**

A la commission Syndicat Pays Castelroussin, **Jean Pinier** est nommé.

A la commission de l'évaluation des charges, **Jean Pinier** est nommé.

A la commission développement du territoire et attractivité, **Marc Descouraux** est nommé.

- **Point 6 : Jeux**

La création d'une aire de jeux étant une priorité évoquée lors des réunions précédentes. Il a été proposé d'installer 6 jeux à savoir :

- Une balançoire
- Trois jeux à ressort
- Un toboggan
- Un jeu de grimpe petite pyramide

Le montant de tous ces jeux avoisinant les 10 000€.

Par ailleurs, n'est pas pris en compte dans le devis la pose du sol pour respecter les règles de sécurité. Ainsi, on estime à plus ou moins 6000€ le coût de la pose du sol permettant la création des jeux.

La pose est initialement prévue pour septembre.